

DECISION N° 00204/52 /MINHDU DU 22 JUN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES PASSES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00078/AONR/MINHDU/CIPM/2023 DU 15 MAI 2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES EN TERRE ET/OU REVETUES DANS LA VILLE DE YAOUNDE EN PROCEDURE D'URGENCE, TROIS (03) LOTS.

FINANCEMENT : FONDS ROUTIER / EXERCICES 2023 - 2024.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu la constitution ;
Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00078/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/23 du 15 mai 2023 pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries en terre et/ou revêtues dans la ville de Yaoundé en procédure d'urgence, trois (03) lots. Financement : Fonds Routier / Exercices 2023 - 2024 ;
Vu Le Procès-Verbal de la séance N°65 du 20 Juin 2023 de la CIPM/MINHDU, proposant les attributions aux Bureaux d'Etudes Techniques.

DECIDE :

Article 1^{er} – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

N° Lot	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
1	PRISMA Sarl	43 526 250	Dix (10) mois
2	MAD CONSULTING Co Sarl	87 740 114	Dix (10) mois
3	Gpt INNOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEILS	52 139 081	Dix (10) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM/MINHDU



Yaoundé, le 22 JUN 2023

LE MINISTRE

Courtes née Ketcha Célestine